

---

# DÉCLARATION DE BARCELONE SUR LES POLITIQUES TEMPORELLES

**Reconnaissant que le temps est une question politique qui peut être conceptualisée comme un droit de tous les habitants** ; réglementé par diverses organisations aussi bien publiques que privées, et que l'importance et les avantages potentiels des politiques urbaines et régionales en matière de temps ont déjà été reconnues par le [Congrès des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe lors de sa réunion d'octobre 2010](#) ;

**Constatant que le droit au temps est actuellement réparti de manière inégale entre les habitants et que la pauvreté temporelle dans ses différentes formes** existe dans tous les pays et régions, telle que reconnue par [la Commission économique des Nations unies pour l'Europe \(UNECE\)](#),

**Acceptant que l'utilisation du temps et l'organisation sociale du temps affectent directement la santé des individus** en perturbant leurs rythmes circadiens, auxquels sont liés différents problèmes de santé comme les maladies cardiovasculaires, le diabète, le surpoids et les problèmes de santé mentale, entre autres, reconnus par le [Prix Nobel de Physiologie ou de médecine 2017](#) ;

**Observant que l'organisation du temps peut affecter de manière positive la durabilité et réduire notre empreinte carbone collective** grâce au développement de la mobilité durable au travers de la [conception de services de proximité](#), comme l'idée des villes des 15 minutes encouragée par différents réseaux de villes tels qu'Eurocities, C40, Ciutats i Governs Locals Units (CGLU), Metropolis, entre autres ; **la réduction de la consommation d'énergie** en réorganisant les heures de travail et en alignant nos vies sur la lumière du soleil, et la conception de politiques qui tiendraient compte des utilisations naturelles et sociales du temps pour réduire la perturbation des environnements naturels ;

**Constatant que les dernières recherches** sur la chronobiologie, la neuropsychologie et autres domaines connexes **mettent en relation des horaires plus sains et une augmentation de la productivité et de la capacité d'apprentissage.**

**Affirmant que les politiques temporelles peuvent être un outil clé pour la récupération des conséquences de la pandémie de COVID-19 et pour faire face aux futurs scénarios de travail décrits par l'Organisation internationale du travail (OIT)**, qui incluent l'industrie 4.0, l'automatisation, la numérisation, le travail basé sur les TIC et d'autres tendances similaires ;

**Insistant sur le fait que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par la pauvreté de temps** et qu'il existe un écart de genre en ce qui concerne les utilisations du temps, avec moins de temps libre pour les femmes et la plupart des activités liées aux soins leur incombant de façon disproportionnée, comme établi dans la [stratégie de l'UE pour l'égalité des genres 2020-2025](#), favorisant également un meilleur équilibre travail-temps.

**Reconnaissant que les politiques temporelles offrent des opportunités pour améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants**, en augmentant l'égalité et

améliorant la productivité à différents niveaux, et que ces opportunités sont particulièrement importantes pour le plan de récupération post-COVID19 et sont étroitement liées aux objectifs de **l'Agenda 2030 de l'ONU, du Pacte vert pour l'Europe et du Socle européen des droits sociaux**<sup>1</sup>

**Considérant que les institutions publiques, les acteurs sociaux, la société civile et le secteur privé jouent un rôle décisif** au moment de définir et de mettre en place des politiques temporelles efficaces, en apportant une expérience et une innovation par le biais de campagnes et en introduisant dans le débat public le besoin critique d'une approche socialement inclusive et basée sur le droit au temps ;

**Reconnaissant que les villes et villages européens** qui font partie du [réseau des Villes européennes pour les politiques temporelles](#), créé à Barcelone en 2008, **avec les institutions métropolitaines et régionales, sont les principales institutions publiques qui encouragent et mettent en place des politiques temporelles depuis le siècle dernier**, mais qu'ils nécessitent plus de soutien de la part d'autres organismes internationaux, européens et régionaux ;

**Considérant que le [Nouvel Agenda urbain des Nations unies](#) et l'[Agenda urbain de l'Union européenne](#) reconnaissent le rôle et l'importance des zones urbaines en tant qu'acteurs pour un futur plus durable, juste, vert et sain**, mais n'incluent aucune mention directe sur le droit au temps ou les politiques horaires.

**Constatant qu'il existe actuellement de nombreux groupes de recherche, notamment l'[International Association for Time Use Research \(IATUR\)](#)** qui, depuis 1978 apporte **des preuves sur l'impact économique, environnemental et sanitaire de notre utilisation actuelle du temps dans la société, mais qu'il faut l'améliorer et le traduire efficacement à travers des politiques et actions publiques efficaces ;**

**Tenant compte que le Mémoire "Le droit au temps : un sujet urgent sur l'[Agenda européen](#)"**(signé en juillet 2020), qui spécifiait le besoin de politiques temporelles, en particulier au niveau local et régional, **a approuvé le besoin d'établir une académie européenne des politiques temporelles**, un espace de réflexion et d'échanges théoriques et pratiques sur les politiques temporelles. Le projet Acadèmia a été présenté au président de la Commission européenne et il est aujourd'hui sous le contrôle du Secrétariat général de l'UE.

**Rappelant qu'en septembre 2018, [la Commission européenne](#) a présenté une proposition pour mettre fin au changement d'heure d'hiver - d'été dans toute l'UE**, laissant aux États membres la liberté de décider de leur heure standard et cette décision n'a pas encore été établie.

**Reconnaissant que, selon les preuves scientifiques, l'[International Alliance for Natural Time \(IANT\)](#) défend une observation permanente et mondiale du temps naturel**, facilitée par des fuseaux horaires géographiquement appropriés en fonction de la lumière du soleil.

---

<sup>1</sup> Les principaux acteurs sociaux ont déjà envoyé leurs priorités clés, tels que [BusinessEurope](#), la Confédération européenne des syndicats (CES) ou le [Centre européen des entreprises et entrepreneurs](#).

**Reconnaissant que les groupes d'intérêt mentionnés ci-dessus se sont engagés à promouvoir un usage durable, égal et sain du temps dans leurs secteurs de compétence, mais qu'il manque encore une approche réellement interdisciplinaire et inter-institutionnelle pour situer le temps et le droit au temps des habitants au centre de politiques internationales et européennes liées à la santé, au bien-être, à l'égalité et à la productivité.**

**Étant réunis à Barcelone, à l'occasion de la semaine d'utilisation du temps 2021, nous déclarons par la présente :**

**EN SIGNANT LA DÉCLARATION DE BARCELONE SUR LES POLITIQUES  
TEMPORELLES, NOUS ENGAGEONS, DANS NOTRE SECTEUR DE COMPÉTENCE  
ET SELON NOS POSSIBILITÉS, À CE QUI SUIT :**

- 1. Nous travaillerons pour générer une conscience, développer et mettre en place des politiques temporelles qui progressent vers une société plus saine, égalitaire, plus productive et durable, qui garantit que le droit au temps est reconnu comme un droit fondamental de tous les habitants et qu'il est réparti de manière équitable.***
- 2. Nous encouragerons le dialogue et travaillerons avec tous les secteurs importants au sein de chaque domaine (y compris les pouvoirs publics, les organisations privées et sociales, la société civile et le monde académique) pour formuler, mettre en place et évaluer toutes les politiques, les programmes et initiatives ; et chercher une cohérence entre eux.***
- 3. Nous encouragerons la coordination interdépartementale et intersectorielle au niveau international, européen, national, régional, municipal et communautaire, en travaillant pour intégrer les considérations des politiques temporelles dans les politiques, programmes et initiatives sociales, de genre, économiques et environnementales, y compris celles relatives aux Objectifs de développement durable (ODS), au Pacte vert pour l'Europe, au Socle européen des droits sociaux et au processus "Future of Europe".***
- 4. Nous participerons au développement d'un "Cadre de politiques temporelles pour l'action (2022-2023<sup>2</sup>)", dans le but de générer un consensus politique et faire des recommandations pour un agenda de politiques temporelles global et développer un agenda des temps urbains.***
- 5. En nous basant sur ce consensus, nous réviserons et modifierons les politiques, plans et réglementations existants pour mettre en place des recommandations sur les politiques temporelles dans toutes les institutions et organisations responsables.***
- 6. Nous encouragerons et soutiendrons la Time Use Week, en tant qu'événement annuel, international, interdisciplinaire et inter-institutionnel pour impulser les politiques temporelles et partager l'avancée de ces politiques et de la recherche.***

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir les annexes du document.

**7. Nous continuerons à collaborer pour formaliser le réseau urbain de politiques temporelles international, comme un réseau dynamique visant à partager de bonnes pratiques sur les politiques temporelles locales et urbaines, pour partager des recommandations et des demandes importantes, et pour améliorer la visibilité des politiques et réseaux de politiques temporelles locaux et régionaux.**

***8. Nous encouragerons, réaliserons et partagerons des recherches pertinentes sur l'utilisation du temps dans tous les domaines afin de contribuer aux connaissances existantes, de trouver une plus grande intégration entre la recherche et les politiques temporelles, et de travailler ensemble à la création de l'Académie européennes des politiques temporelles.***

***9. Nous encouragerons le débat entre la communauté scientifique et les responsables politiques impliqués dans la fin du changement d'heure saisonnier, en établissant la santé et le bien-être comme critères principaux, garantissant la liberté individuelle.***

***10. Nous encouragerons d'autres parties intéressées à se joindre à cette Déclaration.***

## **ANNEXE – CADRE D'ACTION DES POLITIQUES TEMPORELLES (2022-2023)**

*Le cadre d'action des politiques temporelles a pour objectif de générer et de fournir des recommandations à différents groupes d'intérêts qui pourraient aider à mettre en place les politiques temporelles principalement à deux niveaux de politique : européenne et urbaine. Toutes les recommandations seront partagées et approuvées par les groupes d'intérêts pertinents de chaque domaine.*

*Une fois la Déclaration signée et pour élaborer les recommandations, la [Barcelona Time Use Initiative for a Healthy Society](#), établira des espaces de discussion pendant la période 2022-2023. La discussion inclura les signataires importants et clés de chaque domaine, tels que des experts et institutions publiques, ainsi que des acteurs sociaux, des organisations de base et des organisations privées.*

### **Dimension européenne.**

*Compte tenu des [domaines d'action de l'UE](#), les domaines sectoriels dans lesquels les signataires travailleront pour élaborer des recommandations concrètes au niveau européen seront au minimum les suivants :*

- **TRAVAIL ET RELATIONS DE TRAVAIL**

*Ce domaine analysera des mesures relatives au temps pour aborder de nouveaux modèles de travail et l'impact des tendances de travail comme la numérisation, l'industrie 4.0, l'automatisation, le travail de nuit et par quarts et le télétravail, entre autres. Les propositions peuvent inclure des recommandations sur la réduction de la journée de travail ou la réglementation du droit à la déconnexion, entre autres.*

- **CHANGEMENT D'HEURE**

*Ce domaine encouragera le débat entre la communauté scientifique, les organisations de la société civile et les responsables politiques pertinents des institutions européennes et des États membres de l'UE, jusqu'à la fin du changement d'heure saisonnier en Europe et pour un accord sur les fuseaux horaires, en établissant la santé comme critère principal.*

- **S'ASSURER QUE LE DROIT AU TEMPS EST RECONNU ET QU'IL EST PRIS EN COMPTE DANS LES AGENDAS SUIVANTS :**

- o SANTÉ, en garantissant que les propositions réalisées du point de vue de la santé publique sont alignées avec les rythmes circadiens et qu'elles favorisent des horaires et une organisation du temps sains.*

- o ÉGALITÉ DE GENRE, pour garantir que le point de vue du genre est pris en compte dans toutes les recommandations et que des mesures spécifiques sont proposées pour réduire l'écart de genre dans la pauvreté temporelle.*

- o PRODUCTIVITÉ DURABLE basée sur l'atteinte d'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE et de TRANSITION VERTE, en veillant à ce que les recommandations proposées soient liées à chacun des ODS et recherchent des synergies potentielles avec des actions clés prises dans le cadre de l'effort global visant à respecter l'Agenda 2030, l'Agenda sur le Pacte Vert, le Pacte Vert pour l'Europe, le Socle européen des droits sociaux et le Processus "Future of Europe".*

- o NUMÉRISATION, pour garantir que le droit au temps, en tant que droit à la déconnexion, est pris en compte dans l'agenda numérique de l'UE.

### **Dimension urbaine : Agenda urbain du temps.**

*Dans le but de mettre en place une approche intégrée et coordonnée de la dimension urbaine et métropolitaine des politiques et législations sur le temps et de fixer des priorités concrètes sur des recommandations horaires pour améliorer la qualité de vie et la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans les zones urbaines, un Agenda urbain sera établi avec les villes et les réseaux de villes et d'autres groupes d'intérêts pertinents.*

*Cet agenda inclura, au minimum, les sujets suivants*

#### **MOBILITÉ ET VILLE DES 15 MINUTES**

*Ce domaine s'articulera autour de la mobilité au niveau de la ville et de la région, et de la façon dont elle peut être organisée pour promouvoir le développement durable, la proximité et faciliter des habitudes quotidiennes saines. Les propositions peuvent adopter des modèles déjà développés, comme la ville des 15 minutes ou d'autres propositions connexes.*

#### **CULTURE**

*Ce domaine analysera l'organisation actuelle du temps dans l'écosystème culturel et les actions pouvant être mises en œuvre pour qu'il soit plus sain et durable. Les sujets à débattre sont la durée et les horaires actuels des théâtres, films et autres événements culturels ou habitudes de travail internes des employés liés à la culture, entre autres.*

#### **COMMERCE ET ÉCONOMIE LOCALE**

*Les heures d'achats ont évolué ces dernières décennies vers des horaires plus longs et de week-end. Le commerce électronique a également changé de manière significative nos habitudes de consommation. Ces deux tendances ont affecté les horaires des personnes travaillant dans le commerce et les modèles de consommation des consommateurs. Cette section analyse comment le commerce peut promouvoir des horaires plus sains et comment les modèles des consommateurs peuvent évoluer vers des modèles plus durables aussi bien pour les travailleurs que pour les consommateurs.*

#### **ÉDUCATION**

*Ce domaine analysera les modèles éducatifs actuels et comment introduire les découvertes sur la chronobiologie et sa relation avec la capacité d'apprentissage, la concentration et la mémoire. Les propositions peuvent traiter des questions telles que les horaires éducatifs à différents âges, les heures de début et d'arrivée dans les écoles, les programmes pédagogiques dans les centres éducatifs, entre autres.*

#### **PARTICIPATION ET DÉMOCRATIE**

*Ce domaine abordera les modèles de participation actuels et comment les résultats sur la réduction de la pauvreté temporelle et le fait d'avoir plus de temps libre peuvent favoriser la participation civique.*

## *SERVICES PUBLICS*

*Ce domaine étudiera comment nous pouvons adapter les services publics clés offerts au niveau local, régional et national pour les aligner sur les habitudes de vie et les rythmes circadiens de leurs bénéficiaires. Certains exemples de ces changements sont les horaires d'ouverture et de fermeture des services publics ou les services numériques pour les habitants, entre autres.*

## *CORESPONSABILITÉ ET SOINS QUOTIDIENS*

*Ce domaine abordera la manière de trouver un équilibre vie professionnelle-vie personnelle plus sain et égalitaire entre les individus, les tâches de soins quotidiens et le travail, où les données montrent un grand déséquilibre entre les hommes et les femmes.*

---